

sur quoi Jean Sampenoy fut jeté avec les deux bandits dans un cachot.

Les procès ne traînaient guère, à cette époque. Le lendemain matin, le pauvre Jean, qui n'avait pas dormi de la nuit, fut mené avec ses deux compères au gibet, dressé hors de la ville.

A tout ce qu'il disait de son innocence, les juges répondaient qu'il était plus endurci que les deux autres, puisqu'il n'avouait rien, quand ses compagnons plus sincères, persistaient à le charger. Cependant le bon moine qu'on avait appelé pour l'assister déclara que devant Dieu il le croyait innocent.

—Père, dit le Prévôt, il faut que ce soit un fier scélérat puisqu'il vous a séduit vous-même. Comme le pire des trois, il sera pendu le dernier.

Jean Sampenoy sanglottait à fendre le cœur. Les deux autres, en brigands qui savaient bien n'avoir grâce ni pardon à espérer, demandaient à boire, ricanaient devant le Religieux qui voulait sauver leurs âmes, et s'obstinaient à perdre le bon pèlerin. Finalement les deux misérables moururent impénitents.

Après qu'ils furent pendus, on fit monter Jean à la funeste échelle. Avant de mourir, il conjura l'assistance de croire à sa déclaration : il affirma de nouveau qu'il était un pèlerin innocent, de Notre-Dame de Hall, et pria ceux qui l'écoutaient d'invoquer pour lui cette bonne Mère, attendu qu'il n'avait plus d'espoir qu'en elle.

Le moine s'étant mis à genoux, toute l'assistance apitoyée s'agenouilla pareillement, chanta le *Salve Regina* et se dispersa ensuite en disant pour Jean un *De Profundis*.

Il y avait une heure que les trois quarts des spectateurs avaient disparu et que le pèlerin ne donnait plus signe de vie. Toutefois, il restait encore au pied du gibet une notable réunion de gens qui attendaient, sans se rendre compte de ce qui se passait dans leur cœur. C'est qu'il leur semblait que Notre-Dame de Hall ne pouvait pas abandon-